

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT DES EAUX

DURANCE-VENTOUX

Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 17 septembre 2024

Nombre de membres présents : 5

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-sept septembre à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président**.

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Présents

F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON) D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

11/09/2024

Excusés

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON), C. ROYER (LE THOR)

Date d'affichage

11/09/2024

Pouvoir

Objet de la délibération n° 08-2024

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2024

F. FARGE à L. MILLE

Monsieur Jérôme DAUMAS a été nommé secrétaire

Délibération n° 1

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2024 et demande aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Jérôme DAUMAS.



Le Président,

Gérard DAUDET.



DLB08-2024